Nº 6331

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

DEBAT D'ORIENTATION

sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat

PAPIER DE DISCUSSION

(12.10.2011)

La Commission se compose de: M. Fernand BODEN, Président-Rapporteur; Mme Anne BRASSEUR, MM. Lucien CLEMENT, Fernand DIEDERICH, Fernand ETGEN, Mme Marie-Josée FRANK, M. André HOFFMANN, Mmes Josée LORSCHE, Lydia MUTSCH, MM. Roger NEGRI, Marcel OBERWEIS et Marc SPAUTZ, Membres.

*

I. ANTECEDENTS

Afin d'optimiser le suivi financier des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a décidé en date du 20 avril 2009, une nouvelle procédure à suivre en matière de préparation et de présentation de nouveaux projets d'infrastructure dépassant le seuil de 10 millions d'euros. Conformément à cette nouvelle procédure, la Commission du Développement durable a examiné la liste des projets d'infrastructure à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés permettant l'imputation des dépenses pour frais d'études à charge des fonds d'investissement, telle qu'elle a été adoptée par le Conseil de Gouvernement dans sa séance du 1er septembre 2011.

*

II. TRAVAUX PARLEMENTAIRES

La Commission a examiné la liste des projets d'infrastructure à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés au cours des réunions des 21 et 28 septembre 2011.

Il y a lieu de retenir succinctement de la présentation et des observations afférentes de la Commission ce qui suit:

A. Projets de l'Administration des Bâtiments publics (annexe 1)

1. Direction de l'administration de la Nature et des Forêts à Diekirch

La construction du bâtiment qui accueillera la direction de l'administration de la Nature et des Forêts à Diekirch est à appréhender dans le contexte de la décentralisation de certaines administrations.

L'implantation du bâtiment se fait sur le site de l'ancien Hôtel du Midi, vis-à-vis de la gare centrale de Diekirch. Du point de vue architectural il s'agit d'une construction en bois avec noyau central en béton armé.

Le programme de construction prévoit 78 postes de travail, une structure d'accueil, une bibliothèque, une grande salle de réunion pour 60 personnes, des petites salles de réunion ainsi que des locaux de service. Le bâtiment aura une surface globale de 3.300 m².

Il est à noter que ce bâtiment est un projet-pilote à énergie positive, c'est-à-dire que la future construction produira plus d'énergie qu'elle n'en consommera, grâce à une enveloppe très bien isolée, une consommation minimale en énergie électrique et thermique par le bâtiment et l'utilisation de plusieurs types d'énergies renouvelables (photovoltaïque, pompe à chaleur utilisant l'eau de la Sûre, ...). Selon les responsables de l'administration des Bâtiments publics le surcoût de construction d'un tel type de bâtiment par rapport à un bâtiment "classique" n'est pas encore déterminé, mais qu'il devrait se situer aux alentours de 10%. A préciser que quelques emplacements pour personnes à mobilité réduite, voitures de service et bicyclettes ont été prévus, mais que les transports publics seront, dans la mesure du possible, à favoriser.

Les coûts s'élèveront à 10.000.000 euros.

2. Lycée technique pour professions de santé à Bascharage

Ce projet combinera le réaménagement de bâtiments existants et la construction d'une nouvelle aile. L'implantation du lycée se fait au centre de la localité de Bascharage dans l'ancienne école CITO.

Le concept architectural prévoit le réaménagement des bâtiments existants ainsi que la construction d'une nouvelle aile. Du point de vue capacité, le bâtiment pourra accueillir 430 élèves. Ceux-ci se répartiront sur 16 salles de classe, 10 salles spéciales ainsi que des structures d'accueil. En outre, sont prévues des structures pour l'administration, une bibliothèque et une salle polyvalente. Les anciens bâtiments ont une surface de 2.500 m², la nouvelle aile a une surface de 4.650 m².

Il est précisé que ce projet répond à la volonté de décentralisation des infrastructures scolaires et de création de trois lycées pour professions de santé: un au sud (le présent projet), un au centre (qui devrait être construit à Bonnevoie) et un au nord (à Ettelbruck). En outre, il faut savoir que des emplacements de parking ont été prévus uniquement pour le personnel du futur établissement. Le nombre d'emplacements est calculé selon un certain ratio, appliqué de manière uniforme pour tous les établissements scolaires à travers le pays et qui tient compte, d'une part du *modal-split* applicable et, d'autre part, du type et du fonctionnement de l'école et donc notamment de l'obligation de certains enseignants de se déplacer d'établissement en établissement durant une même journée.

Le budget prévu s'élève à 22.000.000 euros.

B. Projets du Fonds des Routes (annexe 2)

1. Boulevard de Merl

Ce projet a été pensé sur base d'un concept de mobilité et un accord global a été trouvé avec la Ville de Luxembourg sur le réseau primaire au sud-ouest de la Ville notamment le boulevard de Merl, le boulevard de Cessange, la pénétrante et le boulevard de Hollerich ainsi que l'élargissement de l'A6.

Ce nouveau boulevard se situera au sud-ouest de la Ville de Luxembourg et créera une voie de liaison tangentielle entre la Route d'Arlon, la Route de Longwy et l'autoroute A4. Il permettra en outre de desservir les nombreuses zones d'activités et les zones résidentielles qui se développent le long de la voie rapide de contournement de la Ville de Luxembourg, entre l'échangeur de Strassen et la Croix de Gasperich. Moyennant la mise en place de couloirs pour bus et de voies cyclables longeant le tracé de la nouvelle voie, le Boulevard de Merl permettra également de développer les liaisons entre les quartiers par les transports en commun et la mobilité douce. Le Boulevard de Merl s'étendra sur une distance de 3,1 kilomètres et sera composé de deux parties (nord et sud). Etant donné la différence de densité et d'affectation des zones le bordant, il cumulera les fonctions de voie de desserte et de liaison dans sa partie nord mais ne servira que de voie de liaison dans sa partie sud:

- dans la partie nord, il est prévu de développer des zones mixtes, impliquant la création de logements et d'emplois. Le tronçon nord du Boulevard de Merl se situera parallèlement à la voie de contournement de Luxembourg (Autoroute A6) et croisera successivement la Route d'Arlon, la Rue Val-Sainte-Croix, la Rue de Strassen et la Route de Longwy. Les carrefours seront aménagés avec des installations de signalisation lumineuse afin de permettre une meilleure gestion des flux et la mise en service de facilité pour les transports en commun;
- dans la partie sud, le boulevard traversera une zone dont le caractère rural sera préservé. Le tronçon sud fait actuellement l'objet de deux variantes de tracé. Il s'étendra entre la N5 et l'A4 et croisera la Rue des Celtes. Au niveau de son intersection avec l'A4, le Boulevard de Merl rejoindra le contournement de Cessange et est donc à considérer conjointement avec le projet décrit ci-dessous.

2. Contournement de Cessange

Le projet du contournement de Cessange est inscrit et illustré dans l'avant-projet de Plan sectoriel "Transports"; il a pour principal objectif de créer un réseau parallèle pour le trafic en provenance du sud-ouest et, partant, de réduire le trafic de transit à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

Le projet se développera sur quelque 2,8 km. Il prendra son départ sur l'Autoroute A4 à l'extrémité sud du boulevard de Merl et se terminera sur un giratoire sur la N4. Son profil type propose une chaussée à quatre voies de circulation dont deux couloirs pour bus, un dans chaque sens.

Le tracé du contournement de Cessange prend entièrement en considération le P.A.G. et se rapproche des Zones d'Aménagement Différé. Avec le développement urbain progressif de Cessange vers le nord-ouest, le contournement de Cessange peut être considéré comme une route servant également de desserte des futurs quartiers.

Le projet génère plusieurs atouts dans le développement du transport, de la sécurité et du confort des usagers et des riverains en constituant:

- un itinéraire alternatif pour le trafic de transit,
- une amélioration de la desserte des quartiers résidentiels de Cessange et de Gasperich,
- une liaison routière primaire entre les quartiers ouest de la Ville de Luxembourg,
- une connexion au boulevard de Merl et par ce biais une liaison avec les localités de Strassen et de Bertrange,
- un réseau de couloirs pour le transport en commun routier,
- une liaison primaire entre la future gare périphérique de Cessange et les communes limitrophes de la Ville de Luxembourg, telles que Leudelange et Bertrange,
- l'augmentation du confort de circulation des usagers de la route,
- un gain de qualité de vie pour les résidents du quartier de Cessange eu égard aux développements à venir.

3. Contournement Nord de Strassen

Le Contournement Nord de Strassen s'inscrit dans le réseau des routes tangentielles nécessaires dans la périphérie urbanisée de la Ville de Luxembourg. Ce nouveau tronçon de route permettra de déclasser le CR 181 (Chaussée blanche) à Strassen; il passera à l'ouest de cette route et reliera l'échangeur de Bridel à la route d'Arlon. Le nouveau tracé aura une longueur d'environ 1,5 km. Le projet comprendra un viaduc d'une longueur de 140 mètres. Au croisement avec la route d'Arlon et la rue Raoul Follereau, il sera mis en place un carrefour urbain apte à favoriser les transports publics. La chaussée, de 8 mètres de largeur, se composera de deux voies d'une largeur de 3,5 mètres chacune et de deux bandes dérasées de 0,5 mètre chacune. En ce qui concerne les nuisances sonores, un talus de terre d'une hauteur de 3 mètres est projeté en section courante du côté est, ainsi que sur le viaduc.

Ce projet figure dans l'avant-projet de Plan sectoriel "Transports". C'est un projet de longue date, mais dont l'exécution s'est heurtée jusqu'à présent au problème d'acquisition des emprises. Dès que les terrains nécessaires seront disponibles, l'exécution du projet pourrait être programmée à relativement court terme.

4. Contournement Nord de Diekirch

Depuis les années 1990, une solution de délestage pour améliorer les conditions de trafic dans le centre de Diekirch est recherchée. Plus tard, la concrétisation du projet *Nordstad* a rendu nécessaire l'amélioration des performances des lignes d'autobus de la région et la déviation du trafic de transit non seulement du centre de Diekirch, mais de l'axe entier Diekirch-Ettelbruck. C'est ainsi que le projet du contournement Nord de Diekirch a été intégré dans l'avant-projet de plan sectoriel "Transports".

La seule solution pour délester le centre de Diekirch et le boulevard urbain de l'axe central *Nordstad* consiste dans une nouvelle liaison entre le carrefour *Seltz*, situé sur la N17, et le giratoire *Fridhaff* sur la N7/B7. Cette nouvelle route de liaison, dont la longueur sera de l'ordre de 4 kilomètres, aura également comme vocation de raccorder le site militaire du *Herrenberg* au réseau primaire de la voirie nationale par le nord, afin d'assurer la desserte du centre logistique sans passer par les zones d'habitation de Diekirch.

Le projet est encore imprécis, car à un stade très précoce. Il existe une demi-douzaine de variantes envisageables et le Gouvernement requiert l'autorisation de la Chambre afin d'examiner en détail ces différentes variantes.

A noter également qu'il s'agit d'un projet difficile, parce que l'impact paysager du contournement est indéniable. Il est clair que le projet veillera à assurer au mieux la protection des biotopes et l'intégration paysagère. Le retour d'informations des études d'impact sera immédiatement intégré dans le projet et il sera fait en sorte de diminuer l'impact visuel et les émissions sonores sur les localités situées au nord du tracé.

5. Contournement Sud de Alzingen

Ce projet sera réalisé dans le contexte des plans directeurs Midfield et Ban de Gasperich, mis au point par le Gouvernement en partenariat avec les communes de Luxembourg et de Hesperange. Le fort potentiel de développement du sud-ouest de la ville de Luxembourg qui résultera de la concrétisation de ces plans directeurs entraînera une augmentation sensible du trafic dans cette zone, pourtant déjà extrêmement saturée. Il est donc indispensable de réfléchir à un nouveau concept de circulation afin de fluidifier le trafic en direction du sud-ouest. Dans ce cadre, il est évident que ce projet est à appréhender conjointement avec la réalisation de la plate-forme multimodale "Gare périphérique Howald", qui reliera le quartier Ban de Gasperich et la zone d'activité Howald par une structure facilitant le trafic intercommunal.

De la même manière que pour le contournement Nord de Diekirch, le projet sous rubrique est encore imprécis, car à un stade très précoce. Il existe une dizaine de variantes envisageables et le Gouvernement requiert l'autorisation de la Chambre afin d'examiner en détail ces différentes variantes. En outre, il s'agit également d'un projet controversé pour des questions environnementales.

Plusieurs Park&Ride seront mis en place dans le quartier.

6. Contournement de Troisvierges

La nouvelle route contournera la localité de Troisvierges en prévoyant soit une déviation par le nord-ouest (2 variantes), soit une déviation par le sud-est. Elle décongestionnera le trafic de transit et sécurisera la traversée de l'agglomération de Troisvierges avec la possibilité d'y prévoir un déclassement de la N12

La nouvelle infrastructure présentera les caractéristiques d'une route nationale à deux voies; elle sera rattachée au réseau existant moyennant des carrefours à niveau et prendra origine à l'entrée sudouest de la localité de Troisvierges près du carrefour ralliant le CR333 à la N12.

Dans le cadre du couloir nord-ouest, la nouvelle route d'une longueur de l'ordre de 2,7 km monterait sur le plateau du *Blousebierg* en passant sous la Rue des Champs moyennant l'intégration d'un ouvrage souterrain. La route enjamberait la vallée de la Woltz moyennant un ouvrage de franchissement d'envergure de 340 mètres de long pour poursuivre son tracé au nord-ouest de l'agglomération. Suivant la variante retenue, l'ouvrage de franchissement de la vallée de la Woltz se situerait soit à proximité de la gare ferroviaire, soit à l'entrée ouest de l'agglomération. La route se raccorderait au nord de l'agglomération sur l'actuelle N12 à hauteur de la zone artisanale de Stockem avec la possibilité d'un rattachement direct de cette zone.

Dans le cadre du couloir sud-est, le tracé de 4 km de long s'inscrirait dans une topographie à relief accidenté contraignant la route à franchir à trois reprises des vallées encaissées à l'endroit des cours d'eau *Postweier*, *Woltz* et *Lukeschbaach* en ayant recours à des ouvrages de franchissement d'envergure d'une longueur globale de l'ordre de 550 mètres. Le raccordement de la route projetée à la N12 se ferait plus au nord à hauteur de l'entrée de la localité de Drinklange. Vu l'impact sur le paysage le PST a proposé à abandonner cette variante.

A noter qu'il s'agit d'un projet déjà ancien, qui a été retardé pour des raisons financières.

7. Nouveau pôle d'échanges intermodal du Höhenhof

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie de mobilité durable et concerne principalement les flux voyageurs en provenance des régions est et nord-est. Il constitue une plate-forme intermodale captant d'une part la circulation automobile et accueillant d'autre part les lignes de bus régionales pour

transférer les usagers vers le réseau du tramway et des transports publics par la route desservant la capitale et les zones d'attraction périurbaines connexes. La zone d'implantation du pôle d'échanges est située sur le site du Höhenhof et délimitée au nord-est par l'autoroute A1 à hauteur de l'échangeur Senningerberg et du côté sud par les zones aéroportuaires aux alentours du Cargo-Center.

L'intégration du nouveau pôle d'échanges impliquera le réagencement local des bretelles attenantes de l'échangeur Senningerberg. L'aménagement de nouvelles voiries permettra sa desserte et son rattachement au réseau existant, tout en évitant une surcharge de trafic supplémentaire sur le carrefour giratoire desservant le site de l'aérogare. Par ailleurs, la voirie d'accès au Höhenhof tiendra compte du réaménagement prévu de la RN1 à 2x2 voies entre le giratoire de l'aérogare et l'échangeur Senningerberg.

Le nouveau pôle d'échanges du Höhenhof présentera les fonctionnalités suivantes:

- une gare routière accueillant les lignes de bus régionales en provenance des corridors est et nord-est, ainsi que les lignes RGTR, VdL et Eurobus ralliant la capitale et les zones périurbaines connexes.
 Cette gare routière aura une superficie de 1 ha;
- un parking relais dont la capacité de stationnement est fixée à 4.000 emplacements permettant de capter les flux automobiles en provenance de l'est en amont de la capitale. Le parking relais sera aménagé à ciel ouvert en tant que silo à voitures à six niveaux. Il aura une superficie de 2,6 ha;
- un arrêt tramway sur la ligne du Kirchberg. La station tramway comprenant la plate-forme du tramway, le quai voyageurs et les aires de circulation piétonnes aura une superficie de 0,3 ha.

La zone du Höhenhof sera desservie par un nouvel axe routier qui traversera l'ensemble du site étant raccordé à la voirie de desserte de l'aérogare d'une part et à l'autoroute A1 via l'échangeur Cargo-Center d'autre part.

L'ensemble de la voirie de desserte projetée disposera de facilités pour les bus moyennant l'intégration de couloirs réservés et la priorisation systématique au droit des carrefours réglés par feux.

C. Projets du Fonds du Rail

1. Point d'arrêt Differdange – mise en conformité des quais à voyageurs, du souterrain avec escaliers et ascenseurs

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'entrée en Ville de Differdange, d'importants travaux et modifications aux abords immédiats de l'arrêt ferroviaire de Differdange sont prévus conjointement par l'Administration communale de Differdange et par l'Administration des Ponts et Chaussées, comprenant notamment:

- l'urbanisation de l'ancienne friche industrielle "Plateau Funiculaire", qui prévoit entre autres la construction d'un centre commercial et d'un lycée;
- le réaménagement des voiries routières et piétonnes de l'entrée en Ville. Avec l'extension du centre urbain vers l'est, il est prévu de créer un axe piéton performant sous la ligne ferroviaire qui sépare les différents quartiers de la Ville;
- la mise en valeur avec construction de logements et surfaces commerciales aux abords du domaine ferroviaire;
- la construction d'un parking en ouvrage à proximité de l'arrêt ferroviaire. Il s'agira d'un parking à étages qui comprendra quatre niveaux et sera divisé en deux unités distinctes: la première sera un parking-relais destiné aux usagers des transports en commun et géré par le Fonds du Rail (besoins estimés à quelque 500 places); la seconde sera un parking qui appartiendra et sera commercialisé par la Ville de Differdange (besoins estimés à quelque 300 à 400 places).

Au vu de ces importants projets qui ont une incidence directe sur le fonctionnement et l'utilisation de l'arrêt de Differdange, et vu que l'infrastructure actuelle de celui-ci est obsolète car non conforme aux critères d'accessibilité et de confort, il a été retenu de reconstruire cet arrêt.

Le projet comporte par conséquent:

- un réaménagement complet des infrastructures de l'arrêt ferroviaire en tenant compte des flux de voyageurs actuels et de ceux générés par les projets précités en cours de réalisation ou à l'étude;
- une mise en conformité des quais et de leurs accès concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Sont notamment prévus la construction d'accès par ascenseurs, escaliers fixes et rampes à pas d'âne;

- une mise à niveau des critères de confort offerts à la clientèle ferroviaire comprenant la mise en place d'abris, de sièges, d'un éclairage performant, d'une sonorisation, d'une information aux voyageurs, etc.;
- une reconstruction du passage inférieur routier enjambant la rue Emile Mark. L'ouvrage existant qui comporte des tabliers supportant les voies ferrées et deux tabliers servant de quais à voyageurs date de 1872 et a subi des travaux sommaires de modernisation (remplacement tabliers) en 1992.
 Comme une expertise détaillée du pont a mis en évidence l'état non satisfaisant de l'ouvrage, il a été retenu de procéder à sa reconstruction.

Le coût du projet de mise en conformité du point d'arrêt Differdange est estimé à l'actuel niveau d'études APS à 16.000.000 euros. Cette estimation ne tient pas compte des frais liés à une éventuelle contamination des sols du site. Les frais relatifs aux mesures de protection contre le bruit (murs antibruit) seront imputés sur un crédit spécifique.

2. Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen – deuxième phase: renouvellement des installations de traction électrique

Dans le cadre du projet "Eurocaprail", la Chambre des Députés avait donné son accord de principe par voie de motion lors du débat d'orientation du 19 décembre 2006 pour le projet "Optimisation de la ligne Luxembourg-Kleinbettingen. Modernisation et renouvellement des infrastructures de la ligne et redressement des courbes.".

L'analyse de la situation économique et financière du pays en début d'année 2010 par le Gouvernement s'est soldée par une redéfinition du planning de mise en œuvre des grands projets à réaliser. Ainsi a-t-il été décidé, entre autres, d'étaler les dépenses du projet "Eurocaprail" sur une période allongée, de sorte qu'il est proposé de réaliser ce projet en plusieurs phases.

La modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen sera réalisée en trois phases.

La première de ces trois phases, à savoir le renouvellement des postes directeurs de la ligne, dont la réalisation a trouvé l'accord de principe de la Chambre des Députés en date du 21 octobre 2010, fait l'objet d'un projet de loi qui sera déposé prochainement à la Chambre.

Le projet sous rubrique correspond à la deuxième phase de modernisation et prévoit l'exécution de travaux de modification des installations de traction électrique en vue du basculement de la tension 3 kV courant continu vers la tension 25 kV-50h, utilisée sur le reste du réseau.

Les installations de traction électrique actuellement en place (3 kV courant continu) datent de l'année 1956 et ont atteint leur limite d'âge. Leur modernisation s'avère indispensable vu l'état vétuste de ces installations. De plus, la sous-station 65 kV/3 kV à Hollerich, mise en service en 1957, ne peut plus garantir une alimentation stable et fiable appropriée au trafic ferroviaire d'aujourd'hui. Un remplacement des installations de traction électrique s'impose dans les meilleurs délais.

Le coût du projet à l'actuel niveau d'études APS est estimé à 36.420.000 euros.

3. Création d'un point d'échange à Hollerich

Le projet sous rubrique est un projet nouveau qui n'a pas encore été présenté au grand public et dont le principal avantage sera de décharger massivement la gare centrale.

Suite au report du projet "Gare périphérique de Cessange" pour des raisons financières, il a été décidé de le remplacer à court terme par la création d'un point d'échange à Hollerich.

Ce nouveau projet comprendra l'aménagement en Gare de Hollerich de deux quais à voyageurs sur la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen ainsi que le raccordement au souterrain à voyageurs existant, avec la mise en conformité de l'arrêt existant. Le point d'échange comportera également une gare routière.

Ce nouveau concept d'exploitation permet de mettre en œuvre une solution satisfaisante sur le moyen terme, pour un budget sensiblement moins élevé. En outre, il s'intègre parfaitement dans les planifications du développement du quartier pour les prochaines décennies.

Le coût du projet est estimé à 25.342.000 euros.

De l'avis de certains membres de la Commission, le choix de l'emplacement de ce projet n'est pas judicieux, car il se situe à une trop grande distance du campus scolaire *Geesseknäppchen* et que, partant,

les élèves renonceront à parcourir cette distance à pied. Les responsables du ministère expliquent cependant que la distance à parcourir ne dépasse pas 700 mètres et que le trajet piétonnier sera entièrement sécurisé. En outre, il est prévu de construire une gare routière à côté du bâtiment des Assurances sociales, afin d'établir la liaison entre la gare de Hollerich et le campus en autobus.

Les responsables gouvernementaux annoncent encore vouloir profiter de ces travaux pour revaloriser et réhabiliter totalement le quartier des environs du Musée de la Déportation. Un concept d'ensemble en vue du réaménagement complet et rapide du quartier sera introduit.

4. Raccordement ferroviaire Kirchberg. Nouvel arrêt "Pont Rouge" (annexe 3)

Le nouvel arrêt projeté sur la ligne du Nord aux abords du Pont Grande-Duchesse Charlotte présentera un pôle d'échange entre le train et le tram. Le concept comprend la construction d'un nouvel arrêt sous le Pont Grande-Duchesse Charlotte ainsi que la desserte de celui-ci par 6 trains par heure et par sens. Cette cadence de 10 minutes permet d'assurer un raccordement attractif du Kirchberg. Il est envisagé de desservir l'arrêt par au moins un train direct par heure pour toutes les directions (Thionville, Esch/Alzette, Pétange-Longwy, Kleinbettingen-Arlon et Wasserbillig-Trèves).

En général, ce nouvel arrêt permettra une bonne connexion au Kirchberg et aux quartiers Glacis et Limpertsberg et il constituera une importante plus-value pour le quartier du Pfaffenthal. En profiteront avant tout les clients de la ligne du Nord, pour lesquels le projet mis en attente du raccordement du Kirchberg via Luxexpo n'offre pas de solution praticable. Pour les clients en provenance des autres directions, ce projet constitue une alternative au moins aussi intéressante.

A noter que des discussions ont été menées, à la fois avec le Service des sites et monuments nationaux en vue de la sauvegarde du quartier en tant que patrimoine mondial de l'UNESCO, et avec le Département de l'Environnement en vue de minimiser l'impact de la future construction sur l'environnement.

Le coût du projet à l'actuel stade du concept général est estimé à 100.000.000 d'euros.

5. Gare de Bettembourg: renouvellement et modernisation des installations de signalisation et de télécommunications

La nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Bettembourg étant devenue prioritaire, il est urgent de renouveler les installations de signalisation et de télécommunications de la gare de Bettembourg.

En vue de l'intégration de la ligne Bettembourg-Dudelange-Usines-(Volmerange-les-Mines) ainsi que de la nouvelle ligne Luxembourg-Bettembourg dans la desserte du poste directeur Bettembourg et tenant compte:

- de l'augmentation du trafic ferroviaire (voyageurs et fret);
- du fait que les postes directeurs actuels, datant de 1978 et 1982, ont atteint leur âge limite de fonctionnement;
- de la perte du savoir-faire en maintenance pour la technologie surannée, tant auprès des CFL que des fournisseurs:
- de la nécessité de rationaliser la maintenance;
- de l'uniformisation et de la modernisation requises des installations techniques de signalisation;

Il s'avère indispensable de renouveler l'intégralité des installations de signalisation et de télécommunications des gares de Bettembourg et de Dudelange-Usines.

Le projet comprend les étapes suivantes:

- remplacement des postes directeurs de Bettembourg et de Dudelange-Usines par un nouveau poste de signalisation informatisé (PSI);
- intégration de la desserte de la ligne Bettembourg-Dudelange-Usines-(Volmerange-les-Mines);
- réalisation de la signalisation de la nouvelle ligne Luxembourg-Bettembourg avec desserte à partir du nouveau PSI de Bettembourg.

Le projet se trouve actuellement au stade des études APS.

III. SUIVI DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE SOUMIS A L'APPROBATION DE LA CHAMBRE DES DEPUTES DEPUIS 2005

Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures a présenté à la Commission du Développement durable le suivi des projets d'infrastructure approuvés par la Chambre des Députés depuis 2005, selon la nouvelle procédure législative relative à l'optimisation du suivi financier des grands projets d'infrastructure. Une liste de tous ces projets ainsi que leur état d'avancement est annexée au présent rapport.

Suite aux discussions de la Commission parlementaire, il y a lieu de retenir les points suivants:

1. Administration des Bâtiments publics (annexe 4)

- Pour ce qui concerne les lycées Nordstad (voir années 2006, 2007 et 2008), les projets sont en cours, mais se heurtent à des difficultés pour trouver des terrains d'implantation. Le comité d'acquisition est en prospection mais des retards s'accumulent faute de disponibilité des terrains;
- les projets de construction du dépôt des Ponts et Chaussées à Echternach et du lycée situé sur le Plateau funiculaire à Differdange (voir année 2007) sont en suspens et reportés à 2014;
- le projet de loi relatif à la construction du lycée Hubert Clement à Esch/Alzette (voir année 2008)
 est finalisé et sera déposé prochainement à la Chambre;
- le projet de construction du Centre d'éducation différenciée à Esch/Alzette (voir année 2008) est en suspens;
- la modernisation des bâtiments existants de la caserne Herrenberg (voir année 2009) est un projet en cinq phases et les deux premières phases ont déjà été entamées;
- le lycée Sports-Etudes à l'INS Fetschenhof (voir année 2009) devra être achevé pour la rentrée 2012;
- le déménagement des services de la Police à Findel a libéré la plus grande partie du bâtiment situé à Verlorenkost. Ce bâtiment administratif sera transformé et agrandi (voir année 2010). Une fois les travaux achevés, ce seront notamment les services de la Police qui sont actuellement abrités dans le bâtiment de la rue Glesener qui y déménageront;
- la Bibliothèque nationale (voir année 2010) sera située près du carrefour Bricherhaff.

2. Fonds des Routes (annexe 5)

- Suite à une question afférente, il est précisé que la procédure 97/11 a été instaurée par la directive européenne 97/11/CE du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement, et transposée en droit luxembourgeois par deux lois datant respectivement de 2007 et 2009. Il faut savoir que certains projets, plus anciens, doivent se conformer à la procédure mise en place par la loi de 2007, et non par celle de 2009, car ladite procédure était déjà entamée lors du vote de la loi de 2009;
- le projet d'aménagement d'une station-service sur l'Autoroute A13 est encore en discussion avec les responsables des communes potentiellement concernées par la construction. Ce projet pourrait décharger le trafic dans les environs de Schengen. Un grand problème pose le fait que beaucoup de camions quittent l'autoroute afin de faire le plein d'essence dans les localités avoisinantes et, par conséquent, engendrent d'importantes nuisances dans ces localités;
- au sujet du projet de construction du contournement de Bascharage et de Dippach, se pose la question de savoir si le découpage de l'étude d'impact en plusieurs phases est conforme à la directive 97/11/CE; est-ce qu'une seule et unique étude d'impact n'aurait pas l'avantage de mieux évaluer les incidences de ce futur contournement sur l'environnement naturel et humain? Selon les responsables gouvernementaux il est techniquement très difficile de faire une étude d'impact globale, car les deux projets se trouvent dans des phases d'avancement très différentes. Les études sur le tracé ont été totalement remises sur le métier, elles seront terminées au cours de l'année et il faudra alors prendre une décision quant au tracé définitif des deux contournements;
- en relation avec le concept de mobilité *Uelzechtdall* en cours d'élaboration, les responsables du Ministère donnent à considérer que, d'une part, l'ouverture prochaine de la Route du Nord et, d'autre part, le futur point d'arrêt ferroviaire "Pont Rouge" auront des conséquences importantes sur le trafic dans la vallée de l'Alzette;

 il est porté à la connaissance des membres de la Commission qu'un nouveau projet de loi relatif à la Route du Nord devrait être déposé dans les prochains mois, afin de requérir une augmentation de crédit.

3. Fonds du Rail (annexe 6)

- Il est rappelé que, suite à la crise économique, plusieurs projets ont été suspendus (ex.: ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Esch-sur-Alzette); d'autres ont été remplacés par des projets moins ambitieux (ex.: le projet de construction de la gare périphérique de Cessange a été remplacé par la création d'un point d'échange Hollerich);
- le projet de loi relatif à la construction de la nouvelle ligne ferroviaire Bettembourg-Luxembourg ne sera pas déposé avant la fin de l'année 2013; la construction de la ligne pourrait être entamée au cours de l'année 2014. Le tracé de la ligne étant relativement long, de nombreuses discussions concernant les emprises et les mesures compensatoires devront être menées à terme avant la concrétisation de la construction;
- pour ce qui est du projet de la gare périphérique de Howald, la loi du 17 décembre 2010 modifiant la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire permettra le début des travaux au cours de l'année 2012;
- le projet sur le tram léger est en phase de planification; l'emplacement du futur centre de remisage pose notamment quelques problèmes au vu de son impact environnemental potentiellement négatif.
 Un projet complet sera présenté au cours de la session 2011-2012 et un projet de loi pourrait être déposé à la Chambre en 2013;
- le projet prévoyant l'optimisation de la ligne Kleinbettingen sera subdivisé en trois phases successives. Pour ce qui est de la première phase, le projet de loi vient d'être adopté par le Conseil de Gouvernement et sera déposé prochainement à la Chambre. A la demande de la Commission, le Gouvernement s'engage à déposer un projet pour chacune des trois phases, quand bien même les dépenses resteraient en deçà du seuil de 40 millions d'euros fixé à l'article 80 de la loi du 29 mai 2009 portant modification de l'article 80 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat.

*

Les discussions sur le suivi des projets concernant le Fonds du Rail seront approfondies par la Commission du Développement durable dans les semaines à venir.

*

IV. CONCLUSION

La Commission du Développement durable n'a pas d'objection particulière à formuler à l'encontre des différents projets présentés sur la liste des nouveaux projets à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés en 2011. Elle avise donc favorablement les projets examinés qui contribuent tous à l'amélioration des infrastructures de notre pays et propose à la Chambre des Députés de marquer son accord à l'élaboration des études nécessaires à la réalisation des projets en cause.

Luxembourg, le 12 octobre 2011

Le Président-Rapporteur, Fernand BODEN

LISTE DES ANNEXES

- 1. Présentation des projets de l'Administration des Bâtiments publics
- 2. Présentation des projets du Fonds des Routes
- 3. Projet "Nouvel arrêt Pont rouge"
- 4. Suivi des projets de l'Administration des Bâtiments publics soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2005
- 5. Suivi des projets du Fonds des Routes soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006
- 6. Suivi des projets du Fonds du Rail soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006

ANNEXE 1

Présentation des projets de l'Administration des Bâtiments publics

HDM

Direction de l'Administration de la Nature et des Forêts à Diekirch (ancien Hôtel du Midi)

Implantation: L'implantation du bâtiment se fait sur le site de l'ancien Hôtel du Midi, vis-à-vis

de la gare centrale de Diekirch.

Concept: - construction en bois avec noyau central en béton armé (inertie thermique,

raisons statiques)

- bâtiment administratif conçu selon le concept de l'énergie positive

- bâtiment administratif fait l'objet d'une certification environnementale

Programme: – 68 postes de travail (Direction, Service Nature, Unité mobile, ...)

- 10 postes de travail (Arrondissement Centre-Est)

- structure d'accueil, bibliothèque

- grande salle de réunion (60 personnes)

- petites salles de réunion

locaux de service

Surfaces: - surface: $\sim 3.300 \text{ m}^2$

Volumes: – volume bâti: $\sim 12.500 \text{ m}^3$

Budget: 10.000.000.− €



LSS

Lycée technique pour professions de santé-sud à Bascharage

Implantation: L'implantation du lycée se fait au centre de la localité de Bascharage dans l'an-

cienne école CITO.

Concept: - réaménagement des bâtiments existants

construction d'une nouvelle aile

Capacité: - 430 élèves

Programme: – 16 salles de classe

10 salles spéciales (enseignement clinique et sciences)

structures d'accueiladministrationbibliothèque

salle polyvalente

Surfaces: – anciens bâtiments: 2.500 m²

– nouveau bâtiment: 4.650 m²

Volumes: – anciens bâtiments: 8.600 m³

nouveau bâtiment: 20.000 m³

Budget: 22.000.000.− €

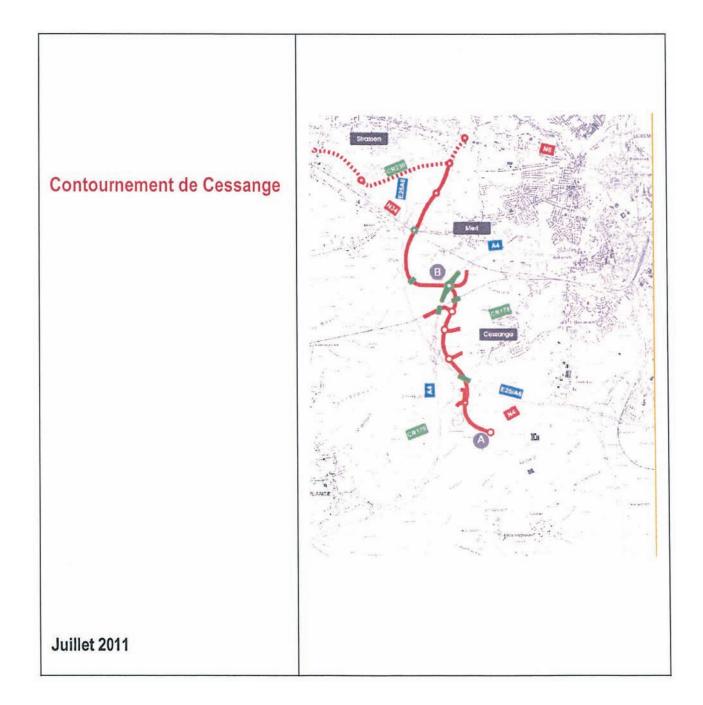


×

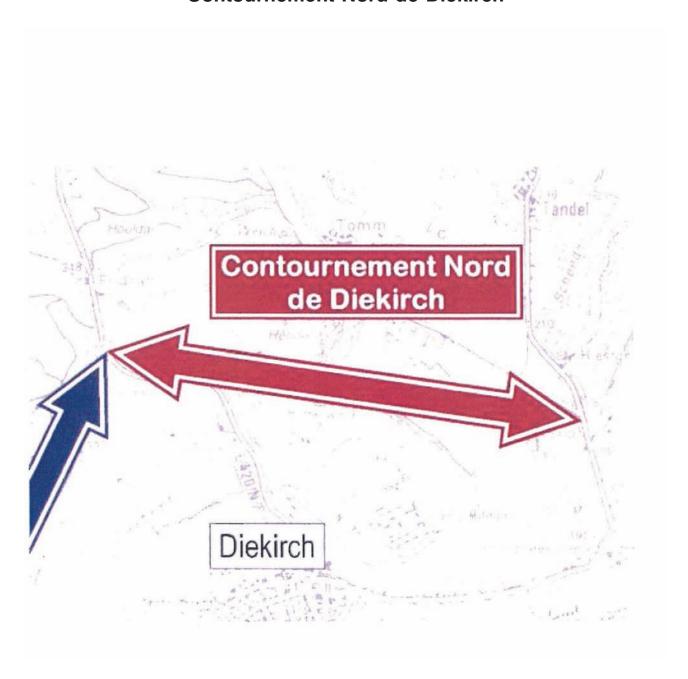
ANNEXE 2

Présentation des projets du Fonds des Routes

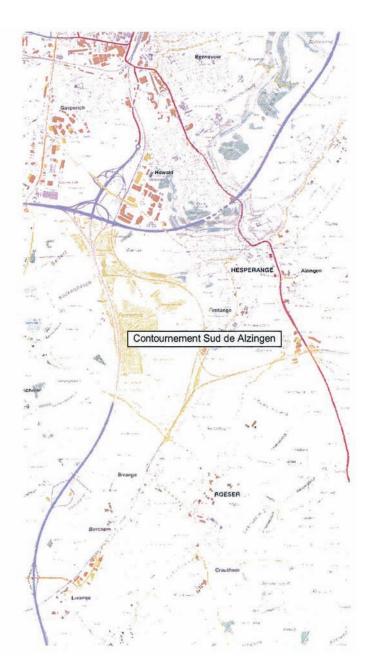


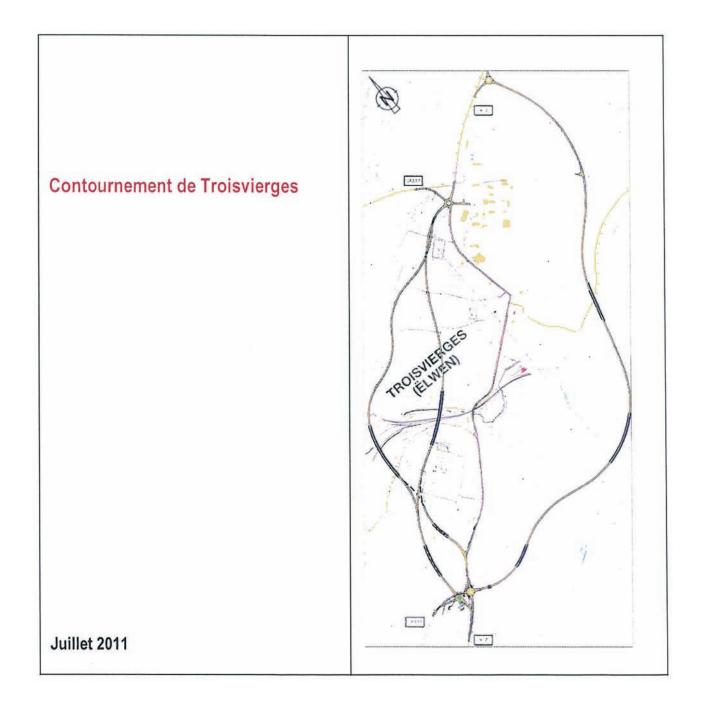


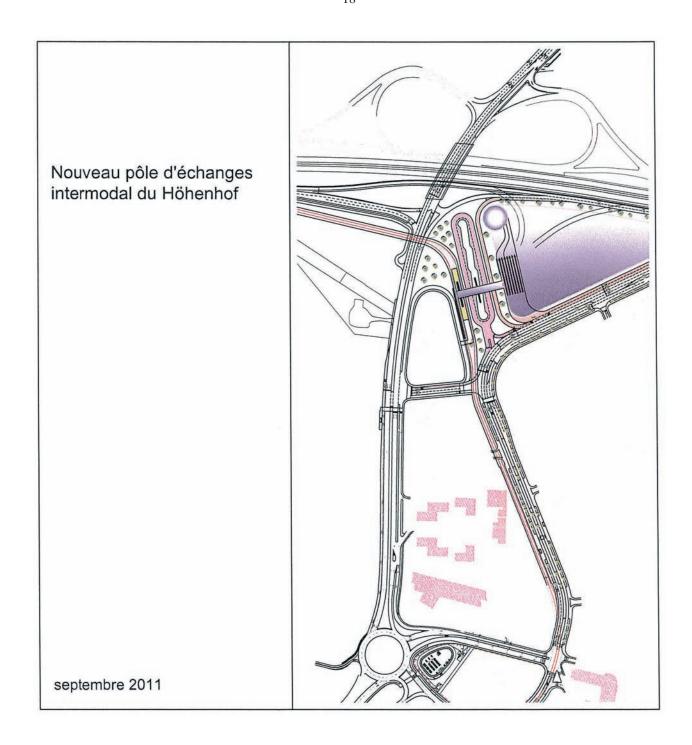
Contournement Nord de Diekirch



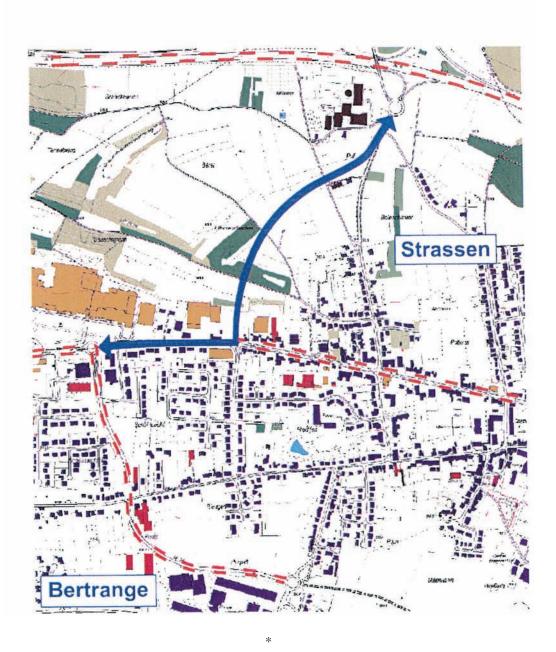
Contournement Sud de Alzingen







Contournement Nord de Strassen



ANNEXE 3

Projet "Nouvel arrêt Pont rouge"



ANNEXE 4

Suivi des projets de l'Administration des Bâtiments publics soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2005

Mise à jour septembre 2011

				mise a jour septemore 2011
Libellé du projet	Montant initial	Coût prévisionnel 9/2011	Etat d'avancement 9/2011	Remarques 9/2011
			2005	
Bâtiment Konrad Adenauer (extension pour le PE), Kirchberg	300.000.000		Travaux en cours	Le PE a repris la Maîtrise d'ouvrage à partir des études d'exécution du projet; l'ABP a suivi le projet jusqu'à l'obtention des autorisations
Cour des Comptes des CE (2e extension)	non défini		Travaux de terrassements terminés en juin 2010.	
			Travaux de gros oeuvre commencés fin mai 2010 (achèvement prévu pour fin 2011).	
Cour de Justice des CE (mise en conformité des bâtiments A, B et C)	non défini	/		voir 2007
Lycée Pôle Nord (Clervaux)	100.000.000	/		voir Lycée Clervaux, 2007
Lycée Pôle Sud	100.000.000	/		voir Lycée Differdange, 2007
Lycée Pôle Sud-Est	100.000.000	200.000 (PPP)	Etudes en suspens. Terrain prévu pour l'implantation à Mondorf en cours d'analyse par l'Office du remembrement.	
Neie Lycée, Luxembourg-Verlorenkost	60.000.000	/		voir Neie Lycée Mersch, 2006
Lycée technique Victor Hugo Esch: agrandissement ateliers	8.200.000		Travaux en cours; achèvement prévu pour septembre 2012	
Lycée technique du Centre: réaménage- ment et agrandissement	60.000.000		Etude de faisabilité en cours	
Athénée Luxembourg: rénovation	85.000.000		APS achevé, remise APD prévue pour novembre 2011	Remise projet de loi pour janvier 2012
Maison de soins Esch/Alzette	24.500.000	/	Etude de faisabilité par ABP	Dossier repris par Servior

Libellé du projet	Montant initial	Coût prévisionnel 9/2011	Etat d'avancement 9/2011	Remarques 9/2011
			2006	
Centre Marienthal	21.300.000		Travaux de gros oeuvre en cours; début des travaux de toiture en octobre 2011	
Laboratoire de médecine vétérinaire et de médecine légale (2e phase)	40.000.000	46.000.000	La loi du 18.12.2009 prévoit un budget estimatif de 45.125.000; dossiers d'exé- cution en cours, demandes d'autorisations introduites	Le programme présenté à la Chambre en 2006 prévoyait les laboratoires de la médecine vétérinaire et de la gestion de l'eau. Le programme actuel prévoit les laboratoires de la médecine vétérinaire, de la radioprotection, de la pathologie moléculaire et de la médecine légale
Service incendie et sauvetage de l'Aéroport	non défini	/		Dossier repris par LuxAirport
Neie Lycée à Mersch (PPP)	non défini	/	projet PPP en cours; mise en service janvier 2012	
IEES, bâtiment définitif à Mersch (PPP)	non défini	/	projet PPP en cours; mise en service janvier 2012	
Lycées Nordstad (LT, LS, CNFPC, SPORTS)	non défini	/		 Nordstad-Lycée, infrastructures sportives et lycée technique agricole: voir 2007 CNFPC: voir 2008
			2007	
Laboratoire pour l'ASTA et bureaux pour la Chambre de l'Agriculture à Gilsdorf	23.000.000	35.110.000	Avant-projet détaillé présenté à la CAC en juin 2010 (budget estimé à 35.100.000.–)	Nouvelle réunion CAC à prévoir pour réanalyse du programme de la Chambre d'agriculture
Dépôt des Ponts et Chaussées à Mersch	non défini	16.000.000	Dernières adaptations: accès site/stockage sel supplémentaire. Les principales demandes d'autorisations ont été introduites et les dossiers de soumissions sont en cours d'élaboration	
Dépôt des Ponts et Chaussées à Echternach	non défini	6.500.000	Projet en suspens	

Libellé du projet	Montant initial	Coût prévisionnel 9/2011	Etat d'avancement 9/2011	Remarques 9/2011
Mise en conformité des annexes A, B et C de la Cour de Justice de l'UE	non défini	5.500.000 (part études)	Chantier en cours depuis 1/2011; fin des travaux prévue pour 5/2013	La loi du 18.12.2009 prévoit un budget estimatif de 88.000.000
Foyer Don Bosco	7.000.000	9.900.000	Dossier de soumission gros oeuvre approuvé; autres dossiers de soumission en préparation.	En attente de l'autorisation commodo pour la structure d'hébergement.
Lycée technique agricole à Gilsdorf	100.000.000	100.000.000	Projet de loi en procédure législative (déposé en mai 2011), procédures d'autori- sation en cours	
Infrastructures sportives à Diekirch	non défini	20.000.000	Acquisition du complexe sportif pas finalisée; en attente de la confirmation de la faisabilité d'une extension (étude hydrologique en cours – résultats attendus pour février 2011)	
Nordstad-Lycée à Ettelbruck	non défini	80,000.000	Etude préliminaire en suspens	Projet dépend du déménagement du lycée technique agricole à Gilsdorf
Lycée technique à Clervaux	non défini	60.000.000	Avant-projet détaillé en cours	
Lycée Plateau funiculaire à Differdange	non défini	95.000.000	Projet en suspens	
			2008	
Maison d'arrêt à Sanem	non défini	125.000.000	Planification vient de démarrer le 13 septembre 2011 (1ère réunion avec architectes et ingénieurs)	
Aménagement des Rotondes à Luxembourg-Bonnevoie	non défini	4.200.000	Etudes APS et préparation dossiers commodo en cours.	Accord CAC 15.7.2009.– pour 21.000.000.–; ensuite réduction du budget à 4.200.000.–, en vue
Bâtiment administratif – 11, rue Notre-Dame	3.750.000	3.750.000	Travaux de transformation en cours. Déménagement du CTIE prévu pour mai 2012.	Commodo/incommodo: en attente de l'ar- rêté à signer par l'ITM.
Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck	45.000.000	29.000.000	Etudes d'APD en voie de finalisation	Projet-pilote à énergie positive
CNFPC à Ettelbruck	non défini			Terrain d'implantation non défini; comité d'acquisition en prospection

Libellé du projet	Montant initial	Coût prévisionnel 9/2011	Etat d'avancement 9/2011	Remarques 9/2011
Lycée Hubert Clement à Esch/Alzette	35.000.000	46.500.000	APD achevé; accord CdG pour dépôt projet de loi en juillet 2011	
Centre d'Education différenciée à Esch/ Alzette	11.110.000			
CIPA Bofferdange	non défini		Etude de faisabilité achevée	2e réunion CAC le 9.3.2010 – prochaine phase en suspens.
			2009	
Modernisation des bâtiments existants de la caserne Herrenberg	non défini			
Lycée technique de Bonnevoie – Extension et modernisation	105.000.000	650.000 (PPP)	Publication de l'appel de candidatures pour arch. et ing. (11/2009)	Mode de réalisation pas encore déterminé, projet en attente de décision
Ecole de la Deuxième Chance à Luxembourg	40.000.000	38.000.000	Etudes d'avant-projet sommaire achevées	Terrain d'implantation: une modification du POS est nécessaire; procédures en cours auprès de la Ville de Luxembourg
Lycée technique des Arts et Métiers: cantine et sports	25.000.000	22.600.000	Travaux préparatoires réalisés pendant congés d'été; projet d'exécution en cours; demandes d'autorisations introduites	En attente autorisation de construire; publication 1 ière soumission: prévisionnellement octobre 2011.
Centre de Logopédie à Luxembourg/ Strassen	20.000.000	26.300.000	Etudes APS en cours.	Etudes APS pour le hall sportif en attente des decisions sur l'utilisation future du terrain encore disponible sur site
Athénée – Structure temporaire	32.000.000	32.000.000	Début des travaux juin 2011.	Fin des travaux prévue pour août 2012.
Lycée Sports-Etudes à l'INS Fetschenhof	11.000.000	11.000.000	Travaux ont commencé en septembre 2011	
Lycée technique pour Professions de Santé-Sud	non défini	/	/	voir 2011
Cour des Comptes, rue Monterey	7.500.000	9.100.000	Elaboration dossier de soumssion gros oeuvre en cours.	Autorisation VdL reçue en août 2011; demande commodo incommodo intro- duite en août 2011; Budget arrêté par la CAC: 9.100.000.
Bâtiment Jean Monnet 2 pour la Commission européenne	non défini	16.000.000 (part études)	Suite aux concours international d'architecture, négociations en cours avec les bureaux primés	Budget global estimé à 430.000.000.

Libellé du projet	Montant initial	Coût prévisionnel 9/2011	Etat d'avancement 9/2011	Remarques 9/2011
			2010	
Bâtiment administratif pour la Police à Verlorenkost	25.000.000	29.000.000	Etudes d'avant-projet détaillé achevées; assainissement énergétique du bâtiment existant rajouté	Dossiers d'autorisations en cours
Bibliothèque nationale au Kirchberg	non défini	115.000.000	Etudes APS en cours.	
Lycée technique du Centre (réfectoire, sports)	non défini	21.000.000	Etude de faisabilité achevée	Présentation CAC prévue pour le 22.9.2011.
Lycée technique Michel Lucius (bloc 2000)	non défini	12.000.000	Etudes APS en cours.	
Uni Luxembourg, anc. Ecole Vauban (Max-Planck-Institut)	non défini	23.200.000	Etude de faisabilité achevée en 2010	Nouveau programme avec besoins supplémentaires de UNI LUX en préparation. Infrastructures communes bibliothèque, restauration, etc. prévues. Le budget va
Lycée Echternach (aile gendarmerie, snorts)	non défini	14.000.000	Envoi plans d'autorisation prévu pour fin sentembre 2011	Retard accumulé lors de la phase APS de l'aile Gendarmerie" (déblavage grenier
(axada				-> nlles études statiques, nlles variantes d'assainissement énergétiques)
HMC Capellen	non défini	27.400.000	Désignation bureau d'études en cours	En attente des résultats des négociations entre la Commune de Mamer et le MDDI sur procédures PAP.
			2011	
Lycée technique pour professions de santé-Sud à Bascharage	22.000.000	22.000.000	Etudes APD en cours.	Autorisation de bâtir: fin 2011/Début des travaux "ferme": printemps 2012
Nouveau bâtiment pour l'Administration de la Nature et des Forêts à Diekirch	10.000.000	10.000.000	Etudes APS finalisées; remise version finale APD pour fin septembre 2011.	

**

ANNEXE 5

Suivi des projets du Fonds des Routes soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006

Projet	Année de présentation	Statut du projet
Reconstruction du pont frontalier Grevenmacher	2006	La convention bilatérale entre la République fédérale d'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg fut signée le 21.10.2010, la ratification de la convention ainsi que l'approbation du dossier de soumission est en cours.
Reconstruction des tabliers des ponts OA498 et OA499 portant la N27 sur le lac du barrage à Insenborn et à Lultzhausen	2006	Le dossier d'appel de candidature a été approuvé en date du 27.8.10 Les entreprises retenues à participer à la soumission ont reçu le dossier de soumission. Suite à l'adjudication des travaux, le chantier de reconstruction de l'OA499 entre Eschsure-Sûre et Lultzhausen a commencé début septembre 2011 pour un délai de 9 mois.
Réaménagement du boulevard Raiffeisen à la Cloche d'Or	2006	Loi votée le 16 décembre 2010. Le dossier de soumission est en préparation, le début des travaux estimé à 2012.
Réhabilitation des ouvrages d'art du barrage à Rosport	2006	La loi a été votée le 13 mai 2009. Les chantiers de réhabilitation des ouvrages d'art OA384 et OA385, ainsi que du chenal d'amenée de l'usine hydroélectrique ont commencé.
Construction d'un évacuateur de crues au barrage principal à Eschsur-Sûre et d'un tunnel de décharge dans la localité Esch-sur-Sûre	2006	Etudes en cours, l'avant-projet fut présenté en août 2011 et les procédures d'autorisations sont entamées.
Réhabilitation du pont Adolphe à Luxembourg	2007	Pont provisoire: 15.1.2009: présentation de l'APS à MTR 16.7.2010: autorisation "Unesco" en rapport avec zone tampon du patrimoine mondial 16.8.2010: dépôt du projet de loi pour pont provisoire à la Chambre des Députés 19.8.2010: approbation de MDDI du dossier d'appel à la candidature 27.4.2011: projet de loi No 6176A (corrigendum) 24.4.2011: nouvelle demande permission "protection de la nature" (en vertu de la loi modifiée du 19.1.04) 11.5.2011: permission de cours d'eau – prolongation délai validité de l'autorisation No EAU/AUT 09/0159 26.5.2011: demande d'une autorisation auprès de la Ville de Luxembourg de bâtir en vertu du règlement sur les bâtisses

Projet	Année de présentation	Statut du projet
		5.7.2011: sollicitation du MDDI au Ministre délégué pour autorisation sur base art. 10 loi 29.5.2009 10.1.2011: résultat appel de candidature 21.10.2010 et proposition
		de 7 candidats 18.1.2011: demande approbation du dossier de soumission avec devis et planning
		en cours: travaux sur OA710 et OA711
		Pont Adolphe: APS réhabilitation pont Adolphe approuvé en date du 20.8.10
		24.4.2011: nouvelle demande permission "protection de la nature" (en vertu de la loi modifiée du 19.1.04)
		11.5.2011: permission de cours d'eau – prolongation délai validité de l'autorisation No EAU/AUT 09/0159
		26.5.2011: demande d'une autorisation auprès de la Ville de Luxembourg de bâtir en vertu du règlement sur les bâtisses
		APD en voie d'élaboration
		Présentation du projet de loi pour fin 2011
		en cours: soumission pour surveillance travaux
Mise à 2 x 3 voies des A3 et A6 entre la Croix de Gasperich et l'échangeur de Mamer	2007	L'étude APD de A3 est terminée. Les études APS de A6 sont en cours. Réalisation d'une étude de trafic et d'un audit de
		sécurité.
		Etude de réalisation à lancer: 1. sur le tronçon Berchem/Gasperich (1ère priorité) et 2. sur le tronçon Cessange/Gasperich (2ième priorité). Le projet Berchem/Gasperich interfère avec le projet d'une liaison ferroviaire Luxembourg/Bettembourg.
Mise à 2 x 2 voies de la route N1 entre l'échangeur de Irrgarten et l'aéroport de Luxembourg	2007	Etudes en cours. Etudes du projet remanié en cours, suite à l'abandon du raccordement ferroviaire.
Elimination des passages à niveau dans la traversée de Schifflange	2007	APD en cours de finalisation, présentation fin 2010.
		Projet reporté en 2014
Nouveau Viaduc de Mersch servant de franchissement de la N7 au-dessus de l'Alzette et de la ligne ferroviaire du Nord	2007	Présentation de l'APS au MDDI le 15.4.2010

Projet	Année de présentation	Statut du projet
Réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange sur la Collectrice du Sud	2007	APD approuvé en date du 30.3.10. Etude d'exécution et acquisitions en cours.
Contournement de Bascharage et de Dippach	2007	Les études du tracé ont été repris sur le métier. Dossier de présentation du projet dans le cadre de l'évaluation des incidences sur l'environnement en cours d'élaboration.
Elimination du passage à niveau PN20 à l'intérieur de Lorentzweiler	2007	APS approuvé, dossiers d'autorisation et acquisition des emprises en cours. Projet reporté après 2014
Nouvelle transversale reliant la N7 à la N18 au nord de Clervaux	2007	APS approuvé le 10.4.09 par MDDI La procédure de remembrement est entamée en vue de l'acquisition des terrains. L'évaluation des biotopes touchés par le tracé a été présentée au Ministre délégué en vue de la définition des mesures compensatoires. Début des travaux prévu pour 2012
		APS de la variante 2B du Viaduc Irbich approuvé le 18.7.11 par MDDI
Réaménagement de l'échangeur de Pontpierre (N13/A4)	2007	Un APD a été approuvé en printemps 2011. Acquisition des emprises en cours. L'élaboration du dossier d'exécution est en cours en vue d'un début des travaux en 2012-2013.
Contournement d'Ettelbruck/Feulen (N7-N15)	2007	Etude de plusieurs variantes avec étude d'impact
Route de la Sarre (A13). Loi supplémentaire pour la réalisation du tronçon manquant entre les échangeurs de Hellange et de Frisange et pour l'aménagement d'une station de service	2007	Projet de loi présenté le 1.12.08 au MDDI (dépôt retardé pour cause d'expropriation) L'exécution se fera sous le régime des autorisations existantes.
Route de la Sarre (A13). Loi supplémentaire pour l'aménagement d'une station de service	2007	En attente/Site pour l'aire de service en discussion avec les responsables communaux.
Mise 2 x 2 voies de la B7 (contournement d'Ettelbruck) entre le viaduc de Colmar-Berg et Ettelbruck	2008	Les études ont demarré, une étude de sécurité est en cours.
Elargissement de l'assise de la N27A (ancienne B7) entre le rond- point Fridhaff et l'échangeur d'Erpeldange	2008	Les études sont en cours depuis 2009, l'APS concerté avec le syndicat ZANO, en cours de présentation, sera présenté fin 2011.
Contournement de Heinerscheid (N7/E421)	2008	Le tracé a été approuvé par MDDI sur base de l'étude des variantes et de la notice d'impact. Actuellement, un plan d'emprises sommaire est en cours d'élaboration et pourra être présenté prochainement en vue de la définition d'un corridor dans le PAG. Ce plan d'emprises est par ailleurs nécessaire pour la définition d'un éventuel projet de remembrement. Projet reporté après 2014

Projet	Année de présentation	Statut du projet
Contournement de Hosingen (N7/E421)	2008	Le tracé a été approuvé par MDDI sur base de l'étude des variantes et de la notice d'impact. En printemps, un plan d'emprises sommaire fut présenté à l'intention du comité d'acquisition. Projet reporté après 2014 AC Hosingen devra prévoir couloir pour emprises de 45 m large dans leur PAG.
Optimisation dédoublement de l'autoroute A4 entre l'échangeur Ehlerange/Lankelz et l'échangeur Foetz	2008	APS a été présenté pour approbation au MDDI en date du 14.12.09, étude en cours de l'échangeur de Lankelz pour phase intermédiaire compatible avec le projet global. Le projet d'ensemble a été repris sur le métier en vue de l'intégration d'un couloir pour bus entre Luxembourg et Esch/Alzette (A4).
Réaménagement de l'échangeur de Sanem sur la collectrice du Sud (A13)	2008	APS approuvé en date du 30.3.09, APD en cours d'élaboration
Réaménagement de l'échangeur Gadderscheier sur la Collectrice du Sud (A13)	2008	APS est terminé, sera présenté sous peu Autorisation environnementale et permission de cours d'eau en cours d'élaboration/ négociation.
Voirie d'accès vers la nouvelle maison d'arrêt de Sanem	2008	APS approuvé en date du 15.6.10, projet d'exécution en cours.
Contournement de Olm-Kehlen (N6-A6-N12)	2009	Etudes APS en cours
Nouveau dépôt de carburant à l'aéroport de Luxembourg	2009	Etudes en cours/Pourparlers avec ITM en cours. Mise en service prévue pour 2017 au plus tard.
Pôle d'échanges multimodal de la gare d'Ettelbruck dans le cadre du développement de la "Nordstad"	2010	Etudes en cours Accord de principe MDDI le 9.3.2011. La réalisation du couloir pour bus de la Gare d'Ettelbruck venant d'Erpeldange/Dreieck est prévue pour 2012.

-*

ANNEXE 6

Suivi des projets du Fonds du Rail soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006

Légende:

changement concept

procédure 97/11 en cours

procédures d'approbation achevées;

projet à entamer ou en cours de réalisation

Grands projets d'infrastructure ferroviaire Accords de principe prononcés par la Chambre des Députés

Etat d'avancement	Nouveau projet proposé en juin 2011. Etudes APS en cours.	Nouveau projet proposé en juin 2011. Concept général en cours.	Nouveau projet proposé en juin 2011. Concept général en cours.	Changement concept suite crise économique. (voir motions 2 et 3)	Nouveau projet proposé en juin 2011. Etudes APS en cours. Changement planning Eurocaprail suite crise économique. (voir motion 12)	Nouveau projet proposé en juin 2011. Etudes APS en cours.
Source	Age et usure des installations en service: postes directeurs actuels datant de 1978 et 1982. Intégration ligne Bettembourg-Dudelange-Usines et nouvelle ligne Luxembourg-Bettembourg dans Poste Directeur Bettembourg	Raccordement du Kirchberg par l'aménagement d'un nouvel arrêt aux abords du Pont GD. Charlotte	Nouveau concept d'exploitation		Renouvellement et modernisation des installations de traction électrique datant de 1956/57.	Réaménagement de l'entrée de la Ville de Differdange. Mise en conformité de l'arrêt existant.
Motion du						
Montant estimé	p.m.	100.000.000 €	25.342.000 €		36.420.000 €	16.000.000 €
Projet	Gare de Bettembourg. Renouvellement et modernisation des installations de signalisation et de télécommunications.	Raccordement ferroviaire Kirchberg. Nouvel arrêt "Pont Rouge"	Création d'un point d'échange à Hollerich		Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen. 2e phase: Renouvellement des installations de traction électrique	Point d'arrêt Differdange. Mise en conformité des quais à voyageurs, du souterrain avec escaliers et ascenseurs
Motion	38	37	36		35	34

Motion	Projet	Montant estimé	Motion du	Source	Etat d'avancement
33	Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen. Tère phase: Renouvellement des postes directeurs sur la situation actuelle.	41.500.000 €	21.10.2010	Renouvellement et modernisation des installations de signalisation datant des années 1970.	 Dossier APD transmis au MDDI en date du 8.10.2010. Analyse par CA IF en date du 29.3.2011. Infos suppl. transmises le 12.5.2011. Projet d'exécution en cours. Réalisation dès vote loi afférente. (voir motion 12)
32	Ligne du Nord. Renouvellement complet de différents tronçons de voie avec amélioration de la plate-forme en vue de la mise en oeuvre de traverses en béton.	85.000.000 €	19.11.2009	Renouvellement du matériel de superstructure. Age et usure avancés des installations en service.	 Dossier APD transmis au MDDI en date du 8.10.2010. Analyse par CA IF en date du 29.3.2011. Infos suppl. transmises le 12.5.2011.
31	Suppression des passages à niveau No 13 et No 14 à Oberkorn.	p.m.	23.10.2008	Augmentation du trafic ferroviaire et des temps de fermeture. Enclavement de quartiers d'habitation.	APD en cours. Phase 1: suppr. PN 14 + modernisation arrêt; réalisation 2012 Phase 2: suppression PN 13.
30	Gestion centralisée nationale des installations de génie technique.	p.m.	23.10.2008	Surveillance à distance des multiples installations de génie technique. Interface avec les services d'urgence et de l'ordre public.	Concept général en cours.
29	Installation d'un système de suivi et de régulation de la circulation des trains en temps réel.	p.m.	23.10.2008	Augmentation de la fluidité du trafic ferroviaire par des mesures dispositives préventives.	Coût estimé: 8.900.000 €. Projet d'exécution en cours. Début travaux prévu pour sept. 2011.
28	Construction d'une sous-station 225 kV/ 2 x 25 kV à Flebour.	11.000.000 €	23.10.2008	Stratégie globale de fiabilisation et d'augmentation de capacité électrique du réseau ferré luxembourgeois.	Concept général finalisé.
27	Réaménagement des alentours de la gare d'Ettelbruck.	p.m.	23.10.2008	Réaménagement du bâtiment voyageurs. Création d'une gare routière. Adjonction d'un deuxième souterrain pour voyageurs.	Concept d'ensemble P&Ch + CFL avalisé par acteurs politiques; Partie P&Ch pour motion octobre 2010; APD et projet de loi pour 2012.
26	Port de Mertert. Modernisation et extension des installations fixes.	p.m.	23.10.2008	Renouvellement des installations de voie. Adjonction de voies supplémentaires. Renouvellement des installations de signalisation et du poste directeur.	APS achevé.

Motion	Projet	Montant estimé	Motion du	Source	Etat d'avancement
25	Gare Belval-Usines. Modernisation et renouvellement complets des installations fixes.	p.m.	23.10.2008	Age et usure avancés des installations en service.	Concept général en cours.
24	Suppression du passage à niveau No 4a à Bettembourg.	p.m.	23.10.2008	Remplacement du passage à niveau existant par un passage supérieur routier enjambant les voies ferrées.	Coût estimé: 9.000.000 € Procédure d'adjudication achevée. Réalisation dès achèvement procédures emprises.
23	Triage de Bettembourg/Dudelange. Modermisation et renouvellement complets des installations fixes.	p.m.	23.10.2008	Augmentation du trafic. Age et usure avancés des installations en service.	Remplacement du projet "Extension débranchement et réception" accordé en 2007 par ce projet. Etudes APD en cours. (voir motion 20)
22	Gare de Bettembourg. Modernisation et renouvellement des infrastructures ferroviaires. (sauf Modul B3 – modification des installations fixes en Gare de Bettembourg, entrée Nord)	p.m.	23.10.2008	Augmentation du trafic. Age et usure avancés des installations en service.	Dossier APD et projet de loi pour 2013.
21	Bettembourg-Dudelange: Un nouveau terminal intermodal et un nouveau terminal d'autoroute ferroviaire.	p.m.	24.10.2007	Estimation préliminaire.	APS achevé fin 2010. Procédure 97/11 lancée -> décision du Gouvernement en attente Etudes APD à la suite.
20	Triage Bettembourg/Dudelange. Extension des faisceaux de débranchement et de réception.	16.000.000 €	24.10.2007	Programme pluriannuel 2007-2016	Remplacement de ce projet par le projet ,,modernisation complète" accordé en 2008. (voir motion 23)
19	Suppression du passage à niveau No 20b à Lorentzweiler (participation Fonds du Rail).	4.888.292 €	24.10.2007	Dossier d'avant-projet établi par les P&Ch datant d'octobre 2004. Montant total: 9.089.745 €. Participation Fonds du Rail: 50% (indice 588,92)	APS clôturé; Pilotage assumé par P&Ch Part budgétaire P&Ch en souffrance.
18	Suppression du passage à niveau No 18 à Heisdorf (participation Fonds du Rail).	5.371.703 €	24.10.2007	Dossier d'avant-projet établi par les P&Ch datant d'août 2005. Montant total: 9.313.616 €. Estimation frais CFL: 1.000.000 €. Participation Fonds du Rail: 50% (indice 608,08)	APS clôturé; Pilotage assumé par P&Ch Procédures d'emprises en suspens.

Motion	Projet	Montant estimé	Motion du	Source	Etat d'avancement
17	Suppression des passages à niveau Nos 91, 91a et 92 à Schifflange (participation Fonds du Rail).	7.254.000 €	24.10.2007	Concept global visant la suppression des passages à niveau PN 91, PN 91a et PN 92 à Schifflange. Dossier de synthèse du 2.5.2007. Montant total: 16.120.000 €. Participation Fonds du Rail: 45%	APS clôturé; Pilotage assumé par P&Ch Difficultés emprises + remembrement; Inscrit au plan pluriannuel FR 2013.
16	Aménagement d'une voie d'évitement à Michelau.		19.12.2006	Montant approuvé 11.452.681 €	Approuvé par la loi du 24.7.2000 (Projet 3) Projet en instance.
15	Ligne du Nord. Reconstruction d'un pontrivière PK 46,930 (Ettelbruck)		19.11.2009	Montant approuvé 16.800.000 €	Projet approuvé par motion du 19.11.2009 Travaux en cours. Achèvement mi-2011.
14	Gare de Luxembourg. Reconstruction d'un passage supérieur (rue d'Alsace)		19.12.2006	Montant approuvé 19.250.000 €	Approuvé par la loi du 5.6.2009 (Projet 24) Travaux en cours. Achèvement prévu pour début 2012.
13	Gare de Differdange. Renouvellement et modernisation des installations fixes.	50.000.000 €	19.12.2006	Age et usure avancés des installations en service: - le poste de signalisation date de 1952 - les installations de voie de la ligne principale datent de 1988; - les installations des voies accessoires datent de 1954 à 1961; - les installations de traction électrique datent de 1962.	 Dossier APD transmis au MDDI en date du 8.10.2010. Analyse par CA IF en date du 29.3.2011. Infos suppl. transmises le 12.5.2011
12	Optimisation ligne Kleinbettingen (Modernisation et renouvellement des infrastructures de la ligne et redressement des courbes dans le cadre du projet Eurocaprail).	85.000,000 €	19.12.2006	Estimation CFL indice des prix de la construction 618.55 du 1.10.2005	Changement suite crise économique: Projet scindé en 3 phases (Postes Directeurs, caténaires, génie civil + voie). Phase 1: Accord de principe prononcé en date du 22.9.2010. (voir motion 33) Phase 2: Nouveau projet proposé (voir nouveau projet 35)
11	Tunnel de raccordement en direction d'Obercorn.	75.000.000 €	19.12.2006	Strategiepapier mobilitéit.lu 24.1.2002 – Bauindex 554,26 vom 1.10.2001	APS finalisé; projet reporté.
10	Gare périphérique de Kirchberg (LUXEXPO).	p.m.	19.12.2006	Etude de faisabilité suite aux conclusions du groupe de travail "Extension du réseau ferré en Ville de Luxembourg"	Concours d'architecte achevé; projet reporté.

Motion	Projet	Montant estimé	Motion du	Source	Etat d'avancement
6	Extension du réseau ferré dans la Ville de Luxembourg (tram léger).	121.940.000 €	19.12.2006	Dossier "Extension du réseau ferré dans la Ville de Luxembourg" de mars 2006 – Bauindex 618,55 von Oktober 2005	GIE LUXTRAM
∞	Réaménagement de la Gare de Luxembourg avec les têtes Sud et Ouest (sans les projets 3 et 6).	475.880.000 €	19.12.2006	Hauptbahnhof Luxemburg inklusive Peripheriebahnhöfe Howald und Cessingen – Technischer Abschlußbericht vom 12.9.2005 – Bauindex 608,08 vom 1.4.2005	Relancement des études en vue: de l'abandon du projet train-tram, de l'abandon de la nouvelle ligne L-Es, du nouveau concept d'exploitation.
7	Installation d'un nouveau Poste Directeur pour la Gare de Luxembourg.	27.045.800 €	19.12.2006	Hauptbahnhof Luxemburg inklusive Peripheriebahnhöfe Howald und Cessingen – Technischer Abschlußbericht vom 12.9.2005 – Bauindex 608,08 vom 1.4.2005	Concept général en voie de développement. Etude de faisabilité en cours.
9	Modifications au niveau de la Gare centrale nécessaires dans le cadre des projets 4 et 5 (y compris les infrastructures ferroviaires dans la Gare de Howald).	203.300.000 €	19.12.2006	APS d'août 2006 – Bauindex 625,70 vom 1.4.2006	Relancement des études en vue: de l'abandon du projet train-tram, de l'abandon de la nouvelle ligne L-Es, du nouveau concept d'exploitation.
κ	Gare périphérique de Howald (espace public).		19.12.2006	montant approuvé 42.878.500 €	Aménagement phase 1: approuvé par la loi du 17.12.2010 (Projet 25) Début des travaux prévu pour 2013.
4	Nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Bettembourg.	383.300.000 €	19.12.2006	APS d'août 2006 – Bauindex 625,70 vom 1.4.2006	Procédure 97/11 en cours. Décision du Gouvernement en Conseil en attente.
E	Modification au niveau de la Gare centrale nécessaires dans le cadre des projets 1 et 2 (y compris les infrastructures ferroviaires dans la Gare de Cessange).	232.783.520 €	19.12.2006	Hauptbahnhof Luxemburg inklusive Peripheriebahnhöfe Howald und Cessingen – Technischer Abschlußbericht vom 12.9.2005 – Bauindex 608,08 vom 1.4.2005	Suite crise économique remplacement à court terme de ce projet par le nouveau projet "Création d'un point d'échange à Hollerich". (voir nouveau projet proposé 36)
7	Gare périphérique de Cessange (espace public).	25.000.000 €	19.12.2006	Strategiepapier mobilitéit.lu 24.1.2002 – Bauindex 554,26 vom 1.10.2001	Suite crise économique remplacement à court terme de ce projet par le nouveau projet "Création d'un point d'échange à Hollerich". (voir nouveau projet proposé 36)
1	Nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Esch-sur-Alzette.	481.653.200 €	19.12.2006	APS de novembre 2003 – Bauindex 579,98 vom 1.10.2003	En suspens.